

CHRONIQUES MAHIEUTINES

**JEUX, SPORTS ET
CONVIVIALITÉ !**



SOMMAIRE



ÉDITORIAL
page 3



VIE MUNICIPALE
page 4



VIE SCOLAIRE
page 5



VIE LOCALE
page 10



VIE ASSOCIATIVE
page 12



AGENDA
page 22

Chroniques Mahieutines - Bulletin municipal Édité par la Mairie de Villiers-le-Mahieu

Directeur de la publication - Frédéric FARÉ
Réalisation - Robert RIVOIRE
Impression - Agence Créatis

Articles et relecture

J. BENMEBAREK, J. BLANCKART, J. CHAIN, P. COUEDON, C. COLLEU, F. FARÉ, F. FONTAINE, J. & M. GOUPILLON, S. HAGNIER, D. JODIN, C. LAMBESEUR, P. LOLLIOZ, R. RIVOIRE, S. RUSPINI, A. SORANZO, A. TROLLOPE ET LES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

Photos

J. CHAIN, C. COLLEU, F. FARÉ, D. JODIN, C. LAMBESEUR, P. LOLLIOZ, R. RIVOIRE, S. RUSPINI, A. SORANZO.

CARNET

Naissances

MAHDI JOUALE – 14 JANVIER 2019
MAYANE VIDAL – 9 FÉVRIER 2019
NAOMIE LESOURD – 24 MARS 2019
MYLHAN AMARAL – 12 AVRIL 2019
VALENTINO GIORGI – 28 AVRIL 2019
MAËL BOUDET MOINET – 30 AVRIL 2019

Mariages

ÉMILIE OSOUF ET HUGUES LAMBERT – 11 MAI 2019

Décès

LOUIS ZUCCHIATTI – 28 JANVIER 2019
MICHEL NOËL – 4 MARS 2019

*Votre mairie
vous accueille !*

Horaires :

Lundi 10h-12h
Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h
Jeudi 10h-12h
Vendredi
10h-12h et 17h-19h30

Adresse :

18 rue du Centre
78770 VILLIERS-LE-MAHIEU

Contact :

Tél : 01 34 87 40 83
Fax : 01 34 87 50 91
mairie@villiers-le-mahieu.fr

Chères Mahieutines, Chers Mahieutins,

En ce jour de printemps, je tiens à exprimer ma colère contre toutes les incivilités faites à l'encontre des biens communaux dont nous sommes tous co-responsables et qui coûtent très cher à notre collectivité. Par exemple, il sera bien difficile, voire impossible, de retirer les affreux tags sur notre lavoir plus que centenaire sans occasionner des dommages importants.

Nous devons donc être vigilants et nous avons le devoir d'éduquer les plus jeunes dans le respect de notre patrimoine.

Il en est de même pour notre campagne souillée par certaines personnes sans scrupule, qui remplissent nos chemins de déchets. Il est possible de les retirer, mais de toute façon ils seront rapidement remplacés. Nous devons nous habituer à vivre avec cette pollution visuelle, ce qui est vraiment regrettable. La loi qualifie dorénavant ces actes de simples infractions soumises à une amende mais non plus à un délit juridiquement répréhensible.



Après ces sombres constatations, revenons à des considérations moins pessimistes et pour cela je souhaiterais vous parler de notre nouveau terrain multisports qui a été réalisé au centre de notre



village par la société Agorespace dans des délais extrêmement rapides. Nous avons pu constater avec plaisir que beaucoup de jeunes et de moins jeunes se sont facilement appropriés ce nouvel espace ainsi que les élèves de notre école et les petits du club de foot de l'ASVM. Cette réalisation subventionnée à hauteur de 65% par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) et le Conseil régional, est une réalisation pour laquelle je remercie le Conseil municipal et plus particulièrement Sandrine HAGNIER, Maire adjoint en charge de la vie scolaire et de la jeunesse.

À l'occasion de la fête du village qui aura lieu le 15 juin, nous inaugurerons ce city-stade à partir de 17h30 avec des animations sur le terrain, vous êtes tous invités à y participer.

Cette année, j'ai souhaité que cette fête soit encore plus belle que les années précédentes. Elle débutera par un concours de boules à 13h30. Elle se déroulera dans une ambiance caraïbes avec un orchestre typique. Et bien sûr, vous êtes tous conviés à l'apéritif offert par la Mairie. Orchestre et DJ animeront la soirée entrecoupée d'un magnifique feu d'artifice.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances estivales et vous assure de mes sentiments les plus dévoués.

Cordialement,

Frédéric FARÉ
Maire de Villiers-le-Mahieu

Budget primitif 2019 de la commune

Le budget primitif détaille les opérations financières prévues durant l'année civile par la commune. Il comprend deux sections, chacune équilibrée en dépenses et en recettes :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT rassemble les dépenses de personnel, de fournitures, de consommation courante, ainsi que les frais financiers. Ces dépenses sont compensées par des ressources régulières comme les dotations et les transferts de l'État, les subventions de fonctionnement et les impôts.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT comprend, entre autres, les dépenses d'aménagement des biens communaux, les achats de matériels et le remboursement des emprunts. Ces dépenses sont compensées notamment par des subventions spécifiques en rapport avec les différents travaux réalisés par la commune, les dotations et les excédents de fonctionnement.

La commune a investi en 2018 dans plusieurs chantiers (Voie douce, accessibilité au cimetière pour les personnes à mobilité réduite, travaux de rénovation à l'école, ...). Le décalage de temps entre le paiement des factures de travaux et l'encaissement des subventions correspondantes a contraint la commune à puiser dans ses réserves. Le budget primitif 2019, voté par le conseil municipal lors de la séance du 4 avril 2019, a pris en compte cette situation :

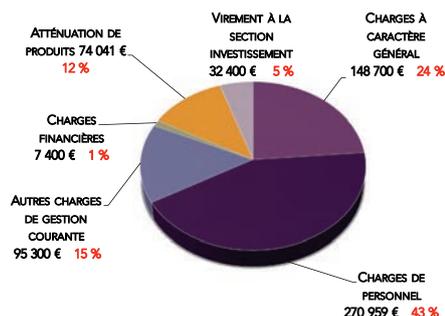
- L'excédent de fonctionnement capitalisé 2018 a été affecté en recettes d'investissement 2019 pour couvrir le besoin de financement ;
- Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2019 ont été limitées, tout en restant proches des dépenses réalisées en 2018 ;
- Le taux des taxes locales 2019, qui n'avait pas varié depuis 2017, a été augmenté.

ÉVOLUTION DES TAUX DES TAXES LOCALES

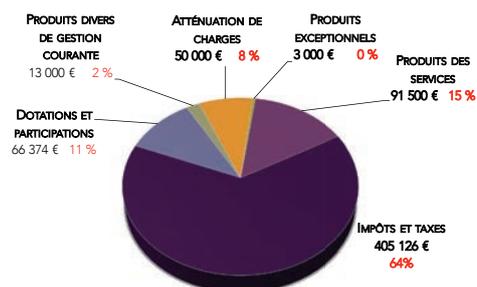
Taxes locales	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	6,09 %	6,47 %	6,47 %	6,73 %
Taxe foncière / propriétés bâties	9,01 %	9,55 %	9,55 %	9,95 %
Taxe foncière / propriétés non bâties	46,40 %	49,18 %	49,18 %	51,23 %

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 629 000 €

DÉPENSES

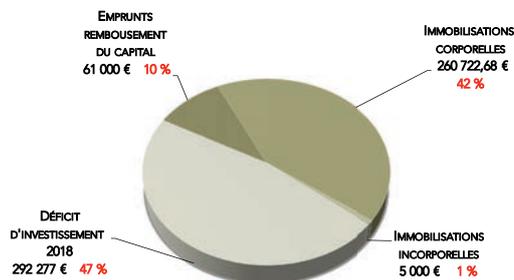


RECETTES

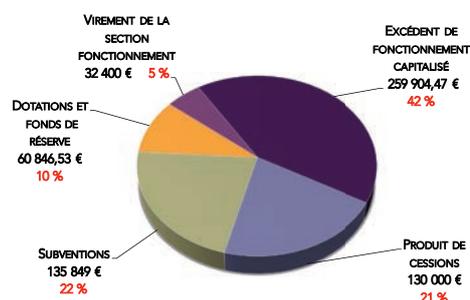


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019 619 000 €

DÉPENSES



RECETTES



Le printemps est arrivé comme un papillon léger ...

Les beaux jours arrivant, le centre de loisirs a souhaité créer un nouveau projet avec la participation des parents et l'aide des services techniques de la mairie. Il permet de décorer la ville sur le thème du printemps, avec des éléments de recyclage en lien avec le projet pédagogique du centre de loisirs.

Cette action permet de sensibiliser les enfants ainsi que leurs familles à l'écologie et de donner une seconde vie aux objets recyclés.

Cette exposition à ciel ouvert est un moyen d'embellir la ville pendant toute la période du printemps.

Vous pourrez y voir de jolies fleurs le long du grillage du stade, des oiseaux aux entrées du village ainsi que des papillons s'envolant au dessus des parterres de fleurs.

La mini ferme du centre a également eu droit à sa décoration printanière et a vu arriver deux nouveaux petits agneaux, « Pasdebol » (poils clairs) et « Popcorn » (poils noirs) depuis mi-mars.

Les enfants sont ravis, ils ont pu leur donner le biberon et sont très contents de participer au quotidien de la ferme, en ramassant les œufs et en apportant de quoi nourrir les animaux, comme des restes de salade ou des épluchures de légumes !

Et cet été ?

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du 08 au 26 juillet et du 26 au 30 août 2019, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Le programme des activités est publié sur le site de la mairie (www.villiers-le-mahieu.fr). Les parents

intéressés doivent rapidement réserver sur le logiciel Périscoweb ou s'adresser en mairie (tél. 01 34 87 40 83, mail mairie@villiers-le-mahieu.fr), les places étant limitées.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

En avant vers un nouveau départ !

Après avoir été présente depuis mai 2018, j'ai décidé de partir vivre de nouvelles aventures dans le monde de la petite enfance sur La Rochelle. Changement de vie et de région. Je laisse le centre entre les mains du futur directeur à partir du 1^{er} septembre prochain.

Je remercie les enfants pour tous les bons moments passés en leur compagnie. J'ai vraiment pris du plaisir à travailler à leurs côtés. Ce fut une expérience très enrichissante.

Je remercie également Nathalie, Charlotte sans oublier Marie-Claude. Merci à vous trois pour m'avoir aidée à construire une partie de l'histoire du centre.

Merci à vous, parents, pour cette année passée à vos côtés, pour votre accueil et votre gentillesse.

À tous, je souhaite une bonne continuation.

AURÉLIE



Sortie au musée du quai Branly - Jacques Chirac

Le mardi 19 mars, nous sommes allés au musée du quai Branly - Jacques Chirac, à Paris. Nous avons pique-niqué sur place.

Pour aller voir l'**Océanie**, nous avons suivi une rivière de mots. Nous avons commencé la visite guidée en nous arrêtant devant une tête de l'**île de Pâques**.

Les habitants étaient protégés par les têtes, elles étaient placées tout autour de l'île de Pâques qui a retrouvé son nom d'origine : RAPA NUI.

Les têtes sont faites en pierre volcanique. Les yeux étaient rouge et blanc. Avant il y avait une forêt mais aujourd'hui elle a disparu. Les têtes étaient transportées sur des rondins puis élevées grâce à des cordages comme faisaient les hommes préhistoriques.



★ MUSÉE DU QUAI BRANLY
JACQUES CHIRAC

Puis, nous avons vu une façade de maison pour hommes. Les femmes étaient interdites d'accès, elles étaient tuées si elles rentraient dedans. A l'intérieur, il y avait des tambours - crocodiles. Ils servaient à appeler les autres maisons et à déclarer la guerre aux autres clans. Ces guerres s'appelaient les « chasses à l'homme ». Les hommes déchiraient la tête des ennemis et les rapportaient dans leur maison. Ils tapaient une fois sur le tambour pour

Rapa Nui

dire qu'ils avaient amené une tête. Pour rentrer, il y avait une échelle car les maisons étaient construites sur pilotis. Les façades de ces maisons étaient souvent recouvertes de décorations qui ressemblaient à des crocodiles.

Selon la légende, le crocodile a créé l'île en tournant sur lui-même pendant longtemps. Il avait formé un grand tas de terre. Il était fatigué et il se reposa sur cette île qu'il venait de réaliser. La faune et la flore s'y sont développées. C'est pour cela que l'animal est sacré pour les aborigènes.

Nous avons aussi découvert le masque à deux. Il pèse 50 kg. Il est porté par deux personnes pendant une cérémonie qui dure 10 minutes. Il est brûlé à la fin. Les porteurs sont habillés de feuilles de bananier. La fabrication dure 1 an. Il y a de la paille et de la peinture. Personne ne connaît le secret de sa fabrication.

Nous avons terminé notre visite par l'**Australie** : nous avons vu et parlé de peintures aborigènes. Elles étaient faites sur des écorces d'arbres. Elles représentaient des animaux sacrés. Il y avait différentes couleurs : rouge, noir, jaune, beige, ocre et blanc. Les couleurs proviennent des pigments naturels (fruits, légumes, terre,



végétaux et minéraux). Il y avait différentes formes : ronds, traits, points et triangles. Les aborigènes sont les premiers habitants de l'Australie. Grâce à cette sortie, on a pu apprendre énormément de choses sur l'Océanie et toutes les terres qui en font partie.

TEXTE RÉDIGÉ PAR LES ÉLÈVES DE CM2